

Tableau des prix unitaires – F5211-180782

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne les travaux auxquels s’applique une entente à forfait.

- a) Les travaux visés par le montant forfaitaire comprennent tous les travaux (y compris, mais sans s’y limiter, les travaux de mobilisation et de démobilisation, etc.) non compris dans le tableau des prix unitaires.

Montant forfaitaire (MF) : en dollars

Taxes applicables en sus _____

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES AVEC TAUX ESTIMATIFS

Le tableau des prix unitaires présente les travaux auxquels s’applique une entente à prix unitaire.

- a) Les travaux compris dans chaque élément correspondent aux descriptions de la section pertinente du devis.
 b) Le prix unitaire ne doit pas comprendre un montant pour les travaux qui ne sont pas inclus dans cet élément à prix unitaire.

Élément	Référence au devis	Catégorie de main-d’œuvre, d’installation ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (TVH en sus)	Prix estimatif total (TVH en sus)
2.1	05 50 00	Réinstallation des échelles existantes	Ch.	9		
2.2	05 50 00	Fourniture et installation de nouveaux supports de fixation avec plate-forme	Ch.	9		
2.3	31 61 13	Pose de pieux de défense en bois	Ch.	364		
2.4.1	31 62 19	Fourniture de pieux de défense en bois (68 à 12 m)	m	816		
2.4.2	31 62 19	Fourniture de pieux de défense en bois (87 à 13 m)	m	1 131		
2.4.3	31 62 19	Fourniture de pieux de défense en bois (209 à 15 m)	m	3 135		
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) – (éléments 1 à 6) Taxes applicables en sus						\$

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION

PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION (MF + TPC)

Taxes applicables en sus _____